

Dernièrement, ce licencié de Nice Elite Sport, avec le champion Jean-François Gomis comme entraîneur, a participé à une compétition Grand Sud à Saint-Gilles, véritable antichambre du Championnat de France. En finale, il a combattu contre le champion de France dans sa catégorie des moins de 70 kg. Son combat était exemplaire d'engagement et d'efficacité, comme souvent avec Romain, ceinture noire depuis 1 an. Il menait largement aux points (5 à 0 aux 40 secondes) lorsqu'il a perdu un chausson. Son adversaire en a profité pour lui porter un coup au sternum qui l'a séché, le laissant sans souffle. Il a terminé son combat mais il était clairement plus en état de défendre ses chances. C'est complètement incroyable que les juges n'aient pas disqualifié ce karatéka qui a jeté la honte sur son sport et les arts martiaux. Dans ces pratiques, le fair-play et le respect de l'adversaire ne sont pas des valeurs avec lesquelles on transige. Nul doute que Romain Huleu aura d'autres occasions de briller cet été sur les tatamis contre des adversaires plus respectueux du sport qu'ils pratiquent.

Pascal Gaymard

Partager :